

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 9 juillet 2007, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

 Madame la conseillère
 et messieurs les conseillers

 Julie Dubois
 Julien Dufour
 Martial Hovington
 Patrice Imbeault
 Jacques Morris

Est absente: Pierrette Larouche, conseillère

Est également présente : Madame la directrice générale
 et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 11 juin 2007;
4. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session d'ajournement du 18 juin 2007;
5. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session spéciale du 3 juillet 2007;
6. Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilités de crédit;
7. Période de questions;
8. Correspondance :
 - Programme FIER,
 - Arché-Topo- urinoirs et stationnement,
 - Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2007-2008,
 - Communiqué de la MMQ sur les pistes de VTT et motoneige,
 - Conseil régional de la culture, rapport d'activités 2006-2007,
 - Ministère de la Sécurité publique; tableau synthèse des exigences de formation par catégories d'emplois,
 - Service d'incendie de Forestville, dépôt de la liste des résidences inaccessibles au Service d'incendie de Forestville,
 - Mer et Monde, demande d'autorisation, spectacle du 6 août 2007,
 - Invitation Vin et fromage,
9. Ville de Nicolet, désaisissement du port de plaisance;
10. Demande de l'église dans le cadre du programme PMVI;
11. Demande de la Municipalité dans le cadre du programme PMVI-archives;
12. CREA, membership;
13. Fondation du centre Hospitalier régional de Baie-Comeau; autorisation de circuler lors de la randonnée Vélo-Santé;
14. M. Pierre Brousseau et Mme Luce Robert, demande pour apposer du calcium, rue Otis;

15. Demande de M. Bruno Gagnon;
16. Ponceau chemin d'accès à la base de plein-air;
17. Acceptation et adoption des modifications au règlement HCN-1004;
18. Mandat à FINAR pour les plans et devis de performance;
19. Appel d'offre sur invitation, forage pour l'alimentation en eau;
20. Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins, autorisation de circuler;
21. Appui à la proposition de BELL, service Internet Haute vitesse;
22. Avis de motion pour le règlement d'emprunt pour la construction de la caserne;
23. Suivi des réunions des différents comités :
 - Service d'incendie et mâchoire de vie,
 - Bibliothèque,
24. Période de questions;
25. Varia;
26. Fin de la réunion.

OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

M. Bouchard souhaite la bienvenue à l'assemblée.

07-07-1952 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec l'ajout des points suivants à l'item « VARIA », que cet item demeure ouvert :

- Aire de jeux
- Achat de sel
- Société de développement

et que les dépôts de la session d'ajournement du 18 juin et de la session spéciale du 3 juillet soit remis à une date ultérieure.

07-07-1953 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 11 juin 2007

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 11 juin soit et est accepté tel que rédigé

07-07-1954 Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit de juin 2007

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marial Hovington

APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer du mois de juin 2007 est acceptée sur division concernant la facture de Croisières Neptune au montant de 1,538,32\$ et que la liste des comptes payés pour la période de juin 2007 soit acceptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT 2007

Je, Myriam Lessard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 100 573.10 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

| LISTE DES COMPTES À PAYER 2007-07 | | | |
|--------------------------------------|--|---------------------|------|
| ADMQ | Formation comptabilité municipale directeur général | 159.53 \$ | |
| Atelier Brisson | Fourniture réparation équipement | 27.91 \$ | |
| Ate-sou-ma inc. | Réparation machinerie | 9 511.29 \$ | |
| Bell Canada | Communications | 170.76 \$ | |
| Bodycote | Analyses d'eau | 1 694.44 \$ | |
| Cain Lamarre | Services professionnels mises en demeures | 148.06 \$ | |
| Équipement GMM | Contrat photocopies copieur + fournitures bureau | 109.76 \$ | |
| Explos-nature | Subvention camps de jour | 1 000.00 \$ | |
| Fédération québécoise des mun. | Frais transport test d'eau | 70.74 \$ | |
| Francis Bouchard | Frais déplacements du maire | 78.70 \$ | |
| Gazon Savard Saguenay | Entretien terrain | 228.35 \$ | |
| Groupe-conseil TDA | Honoraires professionnels | 439.98 \$ | |
| Groupe Impro-fjord | Fournitures de bureau | 36.75 \$ | |
| Groupe Sanidro | Vidange fosse septique Archéo-Topo | 370.34 \$ | |
| Groupe Ultima assurances | Ajout avenant C-21 concernant la responsabilité civile | 415.00 \$ | |
| Les croisières neptune inc. | Réparation sentier base de plein air | 1 538.32 \$ | |
| Les entreprises Carl Brassard | Contrat entretien luminaires juin 2007 | 538.53 \$ | |
| Les produits Lépine | Fournitures d'entretien | 72.90 \$ | |
| Mallette | Vérification annuelle 2006 | 16 862.32 \$ | |
| Martial Hovington | Frais déplacements conseiller | 51.10 \$ | |
| MRC HCN | Quotes-part | 17 816.00 \$ | |
| Mutuelle des municipalités du Québec | Réclamation Pierre Larouche | 2 500.00 \$ | |
| Papeterie du Fleuve | Fournitures de bureau | 249.84 \$ | |
| Plomberie Conrad Martel | Réparation équipement | 74.32 \$ | |
| Quincaillerie Laurian Dufour | Fourniture entretien bâtiment | 46.70 \$ | |
| Quincaillerie Lepage | Fourniture d'entretien | 512.55 \$ | |
| Reine Lessard | Travail clérical bibliothèque | 520.00 \$ | |
| Sans Bomes inc. | Restauration bomes-fontaines | 182.32 \$ | |
| Sébastien Ross électrique | Réparation station pompage | 56.95 \$ | |
| Terrassement et pavage SL | Réparation asphalte rue de la Mer | 228.11 \$ | |
| Ville de Forestville | Entente incendie intermunicipale | 35 275.00 \$ | |
| TOTAL: | | 90 986.57 \$ | |
| LISTE DES DÉBOURSÉS 2007-07 | | | |
| Francine Maltais | Conciergerie | 60.00 \$ | 8252 |
| Francine Maltais | Conciergerie | 123.75 \$ | 8283 |
| Bell Canada | Communications | 339.15 \$ | 8284 |
| Hydro-Québec | Installation 2 luminaires | 328.18 \$ | 8285 |
| Sébastien Guay | Services comptables | 1 447.17 \$ | 8286 |
| Francine Maltais | Conciergerie | 60.00 \$ | 8287 |
| Sébastien Guay | Services comptables | 706.49 \$ | 8288 |
| Receveur général du Canada | DAS juin 2007 | 1 395.37 \$ | 8290 |
| Ministère du revenu du Québec | DAS juin 2007 | 2 662.31 \$ | 8291 |

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|----------------------|------|
| Caisse populaire et Serge Lessard | REER employé | 437.30 \$ | 8292 |
| Caisse populaire et Louise Gauthier | REER employé | 340.12 \$ | 8293 |
| Banque Royale et Myriam Lessard | REER employé | 509.68 \$ | 8294 |
| Revenu Québec | Droits exploitation port | 32.00 \$ | 8296 |
| Hydro-Québec | Électricité | 1 145.01 \$ | 8299 |
| SOUS-TOTAL: | | 9 586.53 \$ | |
| TOTAL: | | 100 573.10 \$ | |

Période de questions :

Quelques contribuables désirent discuter de l'aménagement de l'aire de jeux. Ce point est ajouté à l'item VARIA.

Correspondance :

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont pris connaissance du courrier et s'il y a des questions.

— Liste des résidences non accessibles au Service d'incendie :

La municipalité des Bergeronnes convoquera une rencontre avec le responsable, Monsieur Marc Plamondon, afin de corroborer les données inscrites sur cette liste. La rencontre est prévue le mercredi, 11 juillet 2007 à 18h30.

— Vin et fromage, Municipalité de Longue Rive :

Madame Julie Dubois et Messieurs Martial Hovington, Patrice Imbeault et Julien Dufour accompagnés de leurs conjointes se présenteront à cette activité.

07-07-1955 Ville de Nicolet, désaffectation du port de plaisance

ATTENDU QUE la Ville de Nicolet a communiqué avec la Municipalité des Bergeronnes pour les sensibiliser à faire partie d'un regroupement concernant le dossier de désaffectation du port de plaisance;

ATTENDU QUE le 12 mars 2007, la Ville de Nicolet a adopté une résolution dans le but d'obtenir dans ce dossier un règlement final avec le gouvernement fédéral;

ATTENDU QU'il y a une trentaine de municipalités au Québec qui déploient des efforts dans ce sens sans avoir une écoute attentive;

ATTENDU QUE la Municipalité des Bergeronnes a entreprise depuis quelques années de telles démarches sans avoir un résultat concret;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
 APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeonnes prépare son dossier avec ses particularités propres à Bergeronns;

QUE la Municipalité des Bergeronnes se joigne au regroupement;

QUE la Municipalité des Bergeronnes mandate M. Francis Bouchard, maire et M. Julien Dufour, conseiller comme représentant de la Municipalité lors de représentations auprès des ministères et du regroupement;

07-07-1956 Dépôt du projet de l'église et du presbytère dans le cadre du programme PMVI

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie du programme PMVI avec Hydro-Québec;

ATTENDU QUE suite à la séance publique tenue dans le cadre de ce programme et que le projet de la Fabrique des Bergeronnes a été retenue afin de faire des rénovations à l'église et au presbytère;

ATTENDU QU'une somme de 40,000 a été retenue dans le cadre de ce programme pour ce projet;

ATTENDU QUE la Municipalité accuse réception du dossier argumentaire de la Fabrique

ATTENDU QUE le promoteur injectera le même investissement dans ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité dépose le projet auprès des autorités d'Hydro-Québec;

QUE la Municipalité propose une somme de 40,000\$ pour la réalisation des travaux;

QUE cette somme soit affecté uniquement aux travaux de l'église;

QUE l'investissement du promoteur doit être de 40,000\$.

07-07-1957 Dépôt du projet culture et développement de la Municipalité des Bergeronnes dans le cadre du programme PMVI

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie du programme PMVI avec Hydro-Québec;

ATTENDU QU'une somme de 10,000 a été retenue dans le cadre de ce programme pour ce projet;

ATTENDU QUE la Municipalité dépose un dossier argumentaire sur ce projet à Hydro-Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité fera la gestion de ce projet :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité dépose ce projet afin d'inventorier et faire la mise à jour des dossiers culturels, de les classer par ordre d'importance afin d'assurer une politique culturel municipal;

07-07-1958 Campagne de membership du Collectif des créateurs associés de la Haute Côte (CREA)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre depuis plusieurs années de la CREA;

CONSIDÉRANT QUE sur le territoire de la Municipalité des Bergeronnes, il y a plusieurs membres actifs associés à ce collectif;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes soit membre de ce collectif pour la saison 2007 au coût de 100.00\$

07-07-1959 Fondation du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau, autorisation de circuler lors de la randonnée Vélo-Sante

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a accepté les années passées d'autoriser le passage du groupe de cyclistes de l'évènement « La Randonnée Vélo Santé qui sera de passage le 24 août 2007 dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette randonnée Vélo-Santé est pour une cause humanitaire régional;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise le passage de la Randonnée sur son territoire;

QUE la Municipalité suggère à l'organisation de modifier le tracé en passant par la rue Principale soit l'ancienne 138;

QUE la Corporation touristique des Bergeronnes soit mandatée à organiser comme par les années passées, un point d'eau pour les cyclistes lors de leur passage;

07-07-1960 Demande de calcium sur la rue Otis, de M. Pierre Brousseau et Luce Robert

CONSIDÉRANT QUE présentement le temps chaud occasionne beaucoup de poussière sur la rue Otis;

CONSIDÉRANT QU'il y a possibilité de partager l'achat de calcium avec M. Dominique Simard pour une somme de 400,00\$ et de partager l'achat avec le Camping Bon Désir; ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes achète 50% du calcium acquis par M. Dominique Simard au coût de 400,00\$;

QUE la Municipalité procède à l'étendage de ce calcium dès que possible; ;

07-07-1961 Réparations du ponceau

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a constaté qu'il y a un problème d'évacuation des eaux de la Commission scolaire sur le canal et qu'aucun travaux ne fut réalisé depuis plusieurs années d'où un amas de branches;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire a fait une demande à la Municipalité pour rectifier la problématique;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé prévisionnel des dépenses est établi à 800,00\$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault

Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité demande un estimé des coûts réels de cette modification;

Que le montant à être investi sera de 600,00\$ dollars par la Commission scolaire

07-07-1962 Acceptation et adoption des modifications au règlement relatif au colportage et au commerce itinérant (HCN-1004)

ATTENDU QUE le conseil désire adopter un règlement modifiant le règlement relatif au colportage et au commerce itinérant;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné;

CONSIDÉRANT que le règlement relatif au colportage et le commerce itinérant HCN-1004 constitue un règlement harmonisé par les municipalités de la MRC de la Haute Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois

APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault

Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le présent règlement soit adopté.

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO HCN-1014 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF AU COLPORTAGE ET AU COMMERCE ITINÉRANT (HCN-1004)

ARTICLE 2.1 :

L'article 4 du règlement HCN-1004 relatif au colportage et au commerce itinérant est modifié par l'ajout de la mention suivante à la fin du paragraphe b) : « ...de la MRC Haute-Côte-Nord. »

ARTICLE 2.2

L'article 5 du règlement HCN-1004 relatif au colportage et au commerce itinérant est remplacé par le texte suivant:

«La municipalité peut interdire sur son territoire le commerce itinérant. Elle peut également choisir de ne pas l'interdire mais simplement le limiter aux endroits prévus à cette fin, lesquels sont définis à l'annexe 2.2. Lorsque le commerce itinérant est permis par la municipalité, un permis devra alors être délivré à cet effet selon ce qui est prévu au présent règlement.»

ARTICLE 2.3 :

L'article 6 du règlement HCN-1004 relatif au colportage et au commerce itinérant est modifié par l'ajout, au début de l'article, des mots suivants:

« Lorsque le commerce itinérant est permis dans la municipalité,,,»

ARTICLE 2.4 :

L'article 10 du règlement HCN-1004 relatif au colportage et au commerce itinérant est abrogé.

07-07-1963 Mandat à FINAR construction de la caserne

CONSIDÉRANT QUE suite à une vérification avec la firme FINAR pour le coût de réalisation du devis de performance concernant la construction de la caserne, il y a eu augmentation de ces coûts;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont de 3,985,00\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la résolution 07-07-1950 soit abrogée et que celle-ci modifie le texte de cette résolution;

QUE la Municipalité demande à FINAR de poursuivre les travaux sur les plans et devis de la construction de la caserne des Bergeronnes;

QUE la Municipalité procède à un versement immédiat représentant 30% du coût total du projet soit 1195,00\$ plus taxes

07-07-1964 Dépôt de l'offre de service en recherche en eau par forage

ATTENDU qu'à la résolution 07-06-1936, la Municipalité a octroyé un contrat à la firme de Laboratoire S.L. pour la supervision des travaux de forage;

ATTENDU QUE la première étape de ce mandat était de rédiger une offre de service pour retenir les services d'une firme de forage;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité envoie aux 2 firmes identifiées par Laboratoire S.L. inc, l'offre de service :

QUE les soumissions doivent parvenir par courrier à la Municipalité, le 8 août 2007;

**07-07-1965 Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins inc.,
renouvellement de circulation de véhicules hors-route sur
les chemins publics, saison 2007-2008**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a toujours autorisé la circulation son des véhicules hors-route sur les chemins publics de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun changement dans cette demande de renouvellement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité accepte de renouveler la demande du Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins inc., de circulation de véhicules hors-route sur les chemins publics de la Municipalité des Bergeronnes, saison 2007-2008 aux endroits indiquées sur le formulaire de renouvellement;

**07-07-1966 Appui à la proposition de BELL, service Internet haute
vitesse**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a reçu une proposition de la part de Bell pour le services d'Internet haute vitesse sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE Bell demande à la Municipalité des Bergeronnes de l'appuyer dans ses démarches auprès du CRTC pour l'obtention de ce service;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
Et RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes appuie la proposition de BELL et qu'on envoie une lettre à ce sujet au CRTC.

AVIS DE MOTION, CONSTRUCTION DE LA CASERNE DES BERGERONNES

Je, soussigné, Patrice Imbeault, conseiller de la municipalité des Bergeronnes, donne avis qu'il sera présenté, lors d'une prochaine session du conseil, le règlement concernant la construction de la caserne des Bergeronnes suite à la réception du devis préparé par la firme FINAR pour

une somme maximale de 400 000,00\$ en respect des engagements de la Municipalité, en respect de loi et du schéma de risques applicable sur le territoire de la municipalité et dépose le projet de règlement pour dispense de lecture publique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les points soulevés lors de cette période de questions ont trait à la mise à jour du site Internet, de l'entente inter-municipal du Service d'incendie avec la ville de Forestville sur les résidences non accessibles au service, du projet de la bibliothèque et du recouvrement de la patinoire.

VARIA

07-07-1967 Circulation au kiosque touristique

CONSIDÉRANT QU'il est difficile de circuler au kiosque touristique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité avise son personnel de déplacer les pierres pour permettre une meilleure circulation sans obstruer les autres entrées et/ou sorties des emplacements en périphérie du kiosque touristique;

07-07-1968 Mise sur pied de la Société de développement des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE le bassin de population est restreint et qu'avec une multitudes d'organismes, les bénévoles siègent sur plusieurs conseils et que le recrutement est difficile;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes veut mettre sur pied une Société de développement afin de restreindre la multiplication des organismes municipaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes avise ces partenaires sous contrat que celle-ci désire les rencontrer afin de moduler certaines conditions à leur bail et de bonifier la structure établie entre les parties en cause ;

QUE la municipalité les rencontrera en septembre prochain;

07-07-1969 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

QUE l'assemblée soit et est levée à 21h34

Francis Bouchard
Maire

Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière
et directrice générale